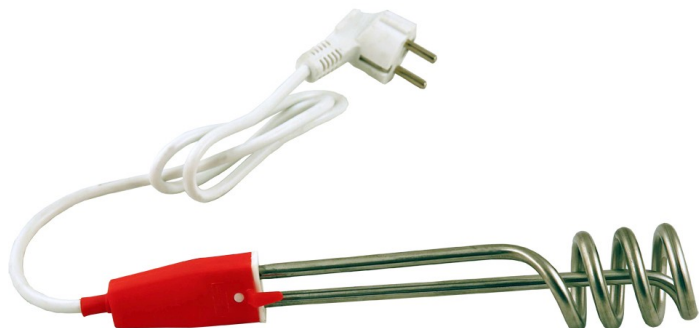


Thermoplongeur 500W

Référence REC500

EAN13 : 3292751105005



#### THERMOPLONGEUR CHAUFFE LIQUIDE avec fusible thermique

Une résistance chauffante portable de type bords de cuve bien pratique pour chauffer de l'eau. S'utilise généralement dans un seau, après être mise en place, le niveau d'eau à chauffer doit se trouver entre les repères indiqués sur la résistance.

L'appareil peut ensuite être branché. Une fois l'eau suffisamment chaude, l'appareil doit impérativement être débranché avant d'être retiré de l'eau.

Il convient de détartrer l'appareil de temps à autres afin d'augmenter sa durée de vie.

Puissance 500W Longueur totale 285mm Diamètre spire: 45mm Longueur plongeante 170mm Poids : 280 grammes

Il existe deux catégories de thermoplongeurs, les appareils avec fusibles thermiques intégrés et les appareils avec arrêt automatique. Ceux avec fusible sont peu onéreux, mais irréparables, contrairement aux modèles avec arrêt automatique, plus chers mais ré-initialisables.

En cas de manipulation incorrecte, un thermoplongeur avec fusible devient inutilisable.

En effet, utilisé sans eau, dans un niveau trop bas ou sans entretien (résistance entartrée), le

fusible thermique fond, ce qui entraîne une coupure de l'alimentation électrique. L'appareil alors ne chauffe plus et ne peut être réparé.

Le thermoplongeur réarmable qui est équipé d'une sonde capillaire à bulbe fixée le long de la résistance et qui sert de capteur thermique permet de surveiller l'évaporation de l'eau.

En cas de montée de la température hors de la plaque autorisée, Le liquide d'expansion présent dans le tube capillaire actionne la membrane située dans la poignée de l'appareil et coupe l'alimentation électrique de celui-ci.

Ensuite, après une phase de refroidissement et mise à niveau de l'eau à chauffer, le thermoplongeur peut être remis en marche par pression sur la membrane.

Il reste bien sur impératif pour ces deux modèles d'appareils de les utiliser avec le niveau d'eau minimum gravé sur la résistance.

Un thermoplongeur qui présente des colorations jaune, brune, bleue ou noire est un appareil qui aura forcément été utilisé sans ou avec trop peu d'eau. En effet, le métal chauffé dans de l'eau ne change pas de couleur. Il ne sera donc pas admissible à la garantie.